



## PB achat maison rétractation d'un des vendeurs

-----  
Par Lexou5

Bonjour,  
Avant toute chose merci à tous ceux qui liront ce post et qui tenteront de nous aider.

Mon conjoint et moi-même désireux de passer du statut de locataires à propriétaires nous avons signé un compromis de vente d'une maison.

Malheureusement rien ne se passe comme prévu.

Tout d'abord :

Nous avons signé un compromis de vente caduc car il manquait un propriétaire dessus. Le vendeur nous a caché l'existence de sa fille copropriétaire de la maison de plus nous avons donné un chèque de caution au vendeur de 1500 euros

Nous avons contacté la fille qui était d'accord de vendre la maison et qui nous a rédigé une lettre manuscrite sur laquelle elle s'engageait à nous vendre la maison à la seule et unique condition qu'un chèque soit établi à son nom. Jusqu'à là tout va bien mais, ça se complique.

La fille a décidé de ne plus vouloir signer les papiers car elle veut plus que la part à laquelle elle a le droit.

Ma question est la suivante, j'ai en ma possession un compromis de vente (certes plus bon mais tout de même) et la fameuse lettre manuscrite entre les mains de notre notaire.

Le vendeur n'a plus les 1500 euros.

Nous tentons un arrangement entre les deux parties mais si cela n'aboutit pas quelqu'un pourrait nous dire précisément quels recours et quels droits nous avons je vous prie?

PS : tous les papiers ont été donnés au notaire le lendemain même de la signature des papiers (février pour le compromis et le 3 mars pour la lettre)

Merci d'avance. Très bonne journée à vous. Cordialement

-----  
Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation?

Cordialement